

Gestion des images extraites des notes

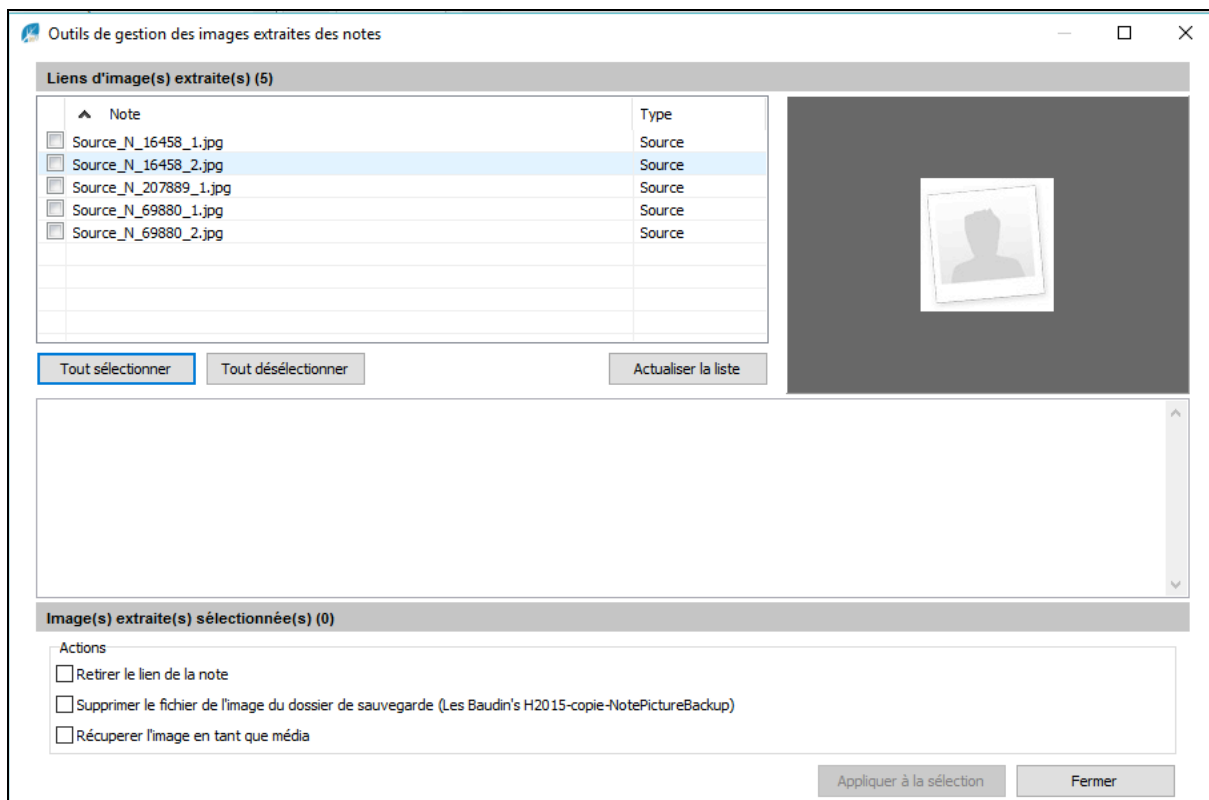
Votre fichier a été converti au nouveau format Heredis. Dans cette nouvelle version, Heredis n'autorise pas l'ajout d'images dans le champ «Note» (note individuelle, note d'union, note de la source ...).

Si vous aviez inséré des images dans vos notes, à la conversion de votre fichier, Heredis applique le traitement suivant :

- crée le dossier **NomDeVotreGénéalogie-NotePictureBackup** (ce dossier est créé dans le dossier dans lequel votre généalogie est enregistrée).
- copie les images des notes dans ce dossier.
- remplace les images des notes par un lien. En cliquant sur ce lien (appuyez sur la touche CTRL et cliquez sur le lien en même temps), Heredis affiche un aperçu de cette l'image qui a été déplacée.

Heredis met à votre disposition un outil pour gérer ces images et les réaffecter automatiquement à un individu, une union, un événement ... en fonction du contexte.

Pour accéder à cette fonction, cliquez sur le menu **Outils > Gérer les images extraites des notes.**



Toutes les images qui ont été extraites des notes sont affichées dans l'outil de gestion. Une colonne type vous indique à quoi est rattachée l'image extraite, un individu, un événement, une source ...

Lorsque vous cliquez sur le nom d'une image, Heredis affiche à droite un aperçu de cette image et sous la liste des images extraites, le détail de la note dans laquelle elle apparaissait.

Vous souhaitez réaffecter les images à des individus, des événements, des sources ...

- cliquez sur les cases à cocher des images à traiter ou cliquez sur le bouton **Tout sélectionner** pour sélectionner toutes les images.
- dans la partie **Action**, cochez l'option **Récupérer l'image en tant que média**
Si vous ne souhaitez ni conserver le lien dans la note, ni conserver les images extraites dans le dossier **NomDeVotreGénéalogie-NotePictureBackup**, cochez les options **Retirer le lien de la note** et **Supprimer le fichier de l'image**
- cliquez sur le bouton **Appliquer à la sélection** pour que Heredis opère les changements souhaités

Retrouvez ensuite ces images dans les différents onglets médias liés aux individus, unions, sources, événements

Vous ne souhaitez pas conserver les images

- cliquez sur les cases à cocher des images à traiter ou cliquez sur le bouton **Tout sélectionner** pour sélectionner toutes les images.
- dans la partie **Action**, cochez les options **Retirer le lien de la note** et **Supprimer le fichier de l'image** vous ne souhaitez ni conserver le lien dans la note, ni conserver les images extraites dans le dossier **NomDeVotreGénéalogie-NotePictureBackup**,
- cliquez sur le bouton **Appliquer à la sélection**

Heredis supprimera les liens vers les images dans les notes et supprimera également la sélection d'images dans le dossier **NomDeVotreGénéalogie-NotePictureBackup**.

NB : Heredis n'accepte pas les images dans les notes car une note est initialement un champ qui accepte uniquement du texte. Si Heredis autorisait l'ajout d'images dans les notes, cela pourrait générer une instabilité de votre fichier de généalogie et poser de multiples problèmes lors de la sauvegarde ou publication de vos données. C'est pourquoi, une note ne peut contenir que du texte.